

Souhaitez-vous :

1/ une visite commentée de la bibliothèque et de son fonctionnement

OUI / NON

2/ recevoir automatiquement des sommaires de revues par mail ?

OUI / NON

**Avant de partir
n'oubliez pas
de prendre
le guide du lecteur**



Service bibliothèque

**Demande
d'inscription**

(formulaire)

Identification du lecteur

Prénom :

.....

Nom :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

Site géographique :

Calern Nice-Mont gros Nice Valrose

Sophia-Antipolis (Valbonne)

Statut (cochez la bonne réponse, précisez) :

Personnel permanent

Personnel temporaire :

Contractuel / Doctorant / Post-doctorant / Stagiaire / Visiteur / Autre (spécifié) :

.....

Unité (UMR ou UMS) :

Artémis Galilée Géoazur Lagrange

Responsable (non permanent) :

.....

Durée du séjour (non permanent) :

Durée < 30 jours (précisez) :

Durée = ou > 30 jours (précisez) :

.....

Règlement

Admission

L'accès aux services et ressources des bibliothèques de l'OCA :

1/ est réservé au personnel, étudiants et visiteurs de l'établissement. Si vous ne relevez pas de l'une de ces catégories ce formulaire n'est pas approprié, contactez-nous.

2 / est soumis à l'acceptation préalable des règles relatives au prêt et à l'utilisation des ressources électroniques énoncées ci-dessus :

Conditions d'emprunt :

Le lecteur est responsable des documents qu'il emprunte et de leur retour dans les délais impartis. Si un document est perdu ou détérioré, il devra en assurer le remplacement par un exemplaire identique ou le rembourser au prix en vigueur au moment du rachat.

Les conditions de prêt varient en fonction de son statut :

- **Personnel permanent ou Post-doctorant** : 20 documents max. pour 90 jours

- **Doctorants** : 15 documents pour 60 jours

- **Contractuels, Stagiaires, Visiteurs ou Autres personnels temporaires**

a) dont durée de séjour < à 30 jours : 3 documents pour 7 jours

b) dont durée de séjour > ou = à 30 jours : 3 documents pour 30 jours

Sont exclus du prêt : les périodiques, les usuels, les ouvrages du fonds ancien

Accès aux ressources électroniques

Le droit d'accès aux ressources électroniques est personnel et incessible. Les licences souscrites auprès des éditeurs et fournisseurs de ressources donnent le droit aux utilisateurs autorisés de rechercher, interroger, imprimer et télécharger des articles pour leur

Accord

usage personnel ou à des fins d'étude et de recherche. Les pratiques de téléchargement ou de stockage de fascicules entiers ou systématiques sont formellement interdites. De même toute redistribution et usage commercial des ressources sont proscrits. Toute autorisation d'accès prend fin lors de la cessation de l'activité professionnelle qui l'a justifiée.

A propos de ce formulaire

les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatisé pour la gestion des prêts. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. **Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant veuillez vous adresser à la responsable de service.**

Date et signature du demandeur

Je, soussigné (e), Mr, Mme,

.....
.....

reconnais avoir pris connaissance des conditions d'emprunt et d'accès aux ressources électroniques et je m'engage à en respecter les termes.

Date :

Signature :

Note : après enregistrement vous recevrez un mot de passe pour accéder aux ressources électroniques ainsi qu'à votre compte lecteur.